



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE MERCREDI 21 décembre 2022 – 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 novembre 2022

C. Présentation et adoption des comptes

D. Avis de motion et dépôt de projet de règlement

1. Règlement numéro 2022-430 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2022 et les conditions de leur perception

Période de questions

E. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier